



AVIS DE PROMULGATION

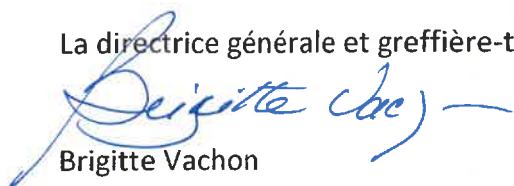
**RÉSOLUTION NUMÉRO 07-157-25 CONCERNANT LA DEMANDE DE PPCMOI
NUMÉRO 2025-001 – PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION SITUÉ SUR LES
RUES COLOMBES, CASIMIR ET DES GEAIS-BLEUS DANS LES ZONES 117-118 – LOTS
3 518 081, 4 971 594, 4 586 251, 3 974 721 ET 3 518 152 DU CADASTRE DU
QUÉBEC**

AVIS est par la présente donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité d'Ange-Gardien, qu'à sa séance extraordinaire du 14 juillet 2025, le conseil municipal a adopté la résolution numéro 07-157-25 concernant la demande de ppcmoy numéro 2025-001 – projet particulier de construction situé sur les rues Colombes, Casimir et des Geais-bleus dans les zones 117-118 – lots 3 518 081, 4 971 594, 4 586 251, 3 974 721 et 3 518 152 du cadastre du Québec.

Toute personne intéressée peut consulter cette résolution au bureau municipal aux heures habituelles d'ouverture soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

Donné à Ange-Gardien ce 4 septembre 2025.

La directrice générale et greffière-trésorière,



Brigitte Vachon